

## DEPOSER SES FACTURES DEMATERIALISEES SUR LE PORTAIL CHORUS PRO

**Durée :** 7 heures **Date :** les dates sont fixées en fonction des inscriptions

### Descriptif :

Chorus Pro est un portail Internet mis en place par l'Etat qui permet la dématérialisation de factures. Il permet de gérer la facturation entre professionnels, le paiement d'un marché public ainsi que la sous-traitance ou cotraitance d'un marché public.

### Prérequis :

- Connaître son Siret et ses identifiants à la plateforme CHORUS PRO si le compte a été créé.
- Accéder à sa messagerie électronique, si possible, de son propre ordinateur

### Objectifs pédagogiques

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Intégrer la facturation dématérialisée via Chorus Pro et comprendre les enjeux opérationnels.
- Sécuriser ses pratiques sur la plateforme de facturation Chorus.
- Organiser la gestion de ses factures, gérer son compte utilisateur.

**Finalité :** Formation qualifiante.

### Modalités de paiement et conditions financières :

Se référer aux [Conditions Générales de Vente](#) disponibles sur notre site internet.

### Programme de Formation

#### La facturation électronique

- Contexte général.
- Qu'est-ce que CHORUS PRO ?
- Qui est concerné ?
- Les modalités d'utilisation de CHORUS PRO.

#### Le portail CHORUS PRO

- Accès au portail, créer et gérer sa structure.
- Création d'un compte.
- Les structures publiques.
- Obligations et identification.

#### Le circuit de la facture

- La saisie d'une facture (en travaux, service et fourniture).
- Le dépôt d'une facture.
- Le cheminement spécifique des factures travaux.
- Le cadre de facturation.
- Le statut du dépôt d'une facture.

#### Le paiement de la facture

- Le délai global de paiement.
- Le suivi du traitement de la facture.

### Tarif : 210€

Ce prix de formation peut faire l'objet d'une prise en charge totale ou partielle par un financeur de la formation selon votre situation et votre statut.

### Modalités et délais d'accès :

La formation est accessible selon un calendrier établi au semestre. Confirmation de l'inscription sous 8 jours.

La formation pourra cependant être annulée ou reportée si les conditions d'organisation ne sont pas remplies

### Lieu et horaires :

Le lieu et les horaires vous seront communiqués avec la convocation.

### Public

Ressortissants de la CMA 48 (chefs d'entreprises, conjoints collaborateurs).

Autres publics acceptés.

### Modalités d'évaluation

Mise en situation

Cas pratiques

### Moyens pédagogiques et techniques

Supports pédagogiques

Enseignement collectif en présentiel

Formateur : Arnaud PRUNET CMA 48


### Attestations :

La présence du stagiaire est attestée par la signature de la feuille d'émargement.

Une attestation de présence et des acquis de fin de formation est délivrée au stagiaire

### Contact

Service Formation Professionnelle Continue  
Tél : 04.66.49.80.86  
Mail : [formation@cma-lozere.fr](mailto:formation@cma-lozere.fr)

 Formation accessible aux personnes en situation de handicap. Référent handicap : Madame LEJEUNE Priscille  
[priscille.lejeune@cma-lozere.fr](mailto:priscille.lejeune@cma-lozere.fr)  
04 66 49 04 76